

VIVIANA CIBELLI

CONSEIL

FRANÇAIS, ANGLAIS, ITALIEN

VIVIANA.CIBELLI@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Viviana Cibelli conseille une clientèle privée et institutionnelle dans tous les domaines du droit des affaires, avec une expertise particulière en droit bancaire et financier, droit des sociétés et droit commercial, ainsi qu'en fusions et acquisitions. Elle intervient également auprès des prêteurs et des emprunteurs dans le cadre de transactions financières, apportant son soutien dans la structuration et la négociation des accords.

Son expertise couvre en outre la protection des données ainsi que le droit réglementaire lié aux marchés financiers, y compris les aspects complexes en matière de services financiers, d'autorisations nécessaires et autres exigences liées aux établissements financiers.

Viviana Cibelli offre un accompagnement stratégique en matière de private equity et venture capital, ainsi qu'en réorganisation et restructuration d'entreprises. Elle conseille également des membres de conseils d'administration, des propriétaires et des entrepreneurs, incluant des PME, sur des questions juridiques et les risques relatifs aux opérations des affaires.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Banque et Finance

Autorisations · Réglementation des services financiers · Financement · Établissements Financiers · Investigations

Corporate - M&A

Private equity & venture capital · Fusions et acquisitions · Réorganisations et restructurations · Entreprises · Protection des données · PME · Membres du conseil d'administration · Propriétaires et entrepreneurs

EXPÉRIENCES

- Depuis 2026 : Conseil chez Borel & Barbey
- 2023 - 2025 : Collaboratrice chez Borel & Barbey
- 2018-2023 : Collaboratrice dans une Étude d'avocats internationale, Genève
- 2015-2018 : Collaboratrice dans une Étude d'avocats à Genève
- 2012-2014 : Avocate stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève

FORMATION

- 2014 : Barreau de Genève, 2e brevet



- 2012 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2012 : Master en droit économique, Université de Genève
- 2010 : Bachelor en droit, Université de Genève

ASSOCIATIONS —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Women Business Society (membre du comité, trésorière)

PUBLICATIONS —————

2025 :

- « Swiss Supreme Court clarifies the burden of proof in the context of liquidated damages clauses », 18 juin 2025 (avec Pierre Turrettini et Julien Dayer)